

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 73*), en date du 18 juin 1958, demandant l'état suivant: 1. Quel est le nombre de livres dont l'importation au Canada a été interdite durant l'année terminée le 1^{er} juin 1958?

2. De quels pays provenait chacun de ces livres et quels en étaient les auteurs et les titres?

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Copie de lettres adressées les 12 et 14 février 1958 aux premiers ministres des provinces par le ministre et le sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales au sujet du programme de construction de routes favorisant la mise en valeur des ressources.

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, chapitre 120 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par l'Examineur des pétitions introductives de bills privés,—Septième rapport, suivant le paragraphe (2) de l'article 100 du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérantes suivantes ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation, afin de pourvoir à la rémunération des administrateurs et au paiement de leurs frais de voyage.

La Corporation épiscopale catholique du Timiskaming, aux fins d'une loi modifiant sa charte à certains égards et l'autorisant à changer son nom en celui de "La Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Timmins".

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2 du Règlement.